

## ■ Reconvilier

# Quand les élèves mènent l'enquête...

Mercredi 12 juin, école primaire de Reconvilier, 13h54. Le *power point* est en place, les chaises alignées. On attend les enfants, ça commence à 14h. Aujourd'hui, dans la salle de chant, Christine Pompéi a la parole. L'auteure d'origine française nous révèle les secrets de ses enquêtes, décrit le processus de publication d'un livre et surtout, dévoile le premier chapitre de la prochaine enquête. Les 53 enfants et la demi-quinzaine d'adultes sont ravis.

Bref regard dans le rétroviseur. La librairie La Source à Reconvilier fête son anniversaire, fait un don à la bibliothèque de l'école primaire et celle-ci organise une activité pour les écoliers. La semaine précédente, les conteuses d'Arôme Rouge sont venues conter pour les classes de 1H, 2H et 3H. Une semaine plus tard, soit le mercredi 12 juin, les classes de 4H à 8H écoutent Christine Pompéi. Connue des enfants en Suisse romande, elle désire ardemment que les jeunes lisent.

**Digne d'un thriller haletant**

Les *Enquêtes de Maëlys* ont commencé en 2013. Cette série compte désormais 18 tomes (vendus à des dizaines de milliers d'exemplaires) qui racontent les aventures de Maëlys et Lucien en Suisse, allant de la fosse aux ours à Genève ou Saillon, en passant par la



Christine Pompéi a mis les enquêteurs en herbe dans sa poche en un temps record. (photo John Utermann)

Cathédrale de Lausanne. Si ces livres ont vu le jour, c'est parce que l'auteure voulait donner envie de lire à sa fille qui se prénomme... Maëlys. Et ça marche. Les enfants ont envie de lire, ils sont impatients de découvrir le prochain tome, la prochaine intrigue. Chaque histoire contient sept chapitres. Ainsi, en lisant un chapitre chaque soir, on peut lire un livre en une semaine... digne d'un thriller haletant!

Pour écrire une intrigue, il faut tout un éventail d'ingrédients. Des mots liés à la peur, la nuit, un grincement de porte, un cri strident. Mais pas trop quand même, sinon on ne dort plus. Il faut que la peur soit passagère et puis qu'apparaisse quelque chose de

plus rigolo. Et des synesthésies. Le récit est vivant. Au niveau des personnages, on ne trouve pas une princesse vêtue de rose, peureuse et douillette, ni un jeune homme fort, impavide et intrépide. Non, une jeune fille peut être courageuse et un petit garçon peureux.

**Moment riche en culture, en lecture et en signatures**

Dans la salle de chant de l'école primaire de Reconvilier, les enfants sont stimulés. Lorsque l'oratrice mentionne qu'une enquête pourrait se passer dans cette école, ici à Reconvilier, les visages s'illuminent et les pensées fusent. Ils imaginent les scénarii pos-

sibles. Par exemple: la maîtresse a corrigé les copies, mais elles ont disparu. Qui sont les suspects? Selon les élèves, ce pourrait être le concierge, un enfant qui avait fait une mauvaise note, les parents, le directeur amoureux ou tout simplement la fenêtre ouverte et le vent. L'auditoire n'a pas fini de participer. Les enquêteurs en herbe doivent ensuite trouver tous les métiers impliqués dans l'aboutissement d'un de ces livres d'une soixantaine de pages. «Le patron!» Oui, effectivement, mais on l'appelle plutôt éditeur. «Un illustrateur!» C'est juste, et en l'occurrence, on parle d'une illustratrice. «Un correcteur!» Presque... Et puis les autres. Maquettiste, imprimeur, distributeur, diffuseur, libraire, et bien sûr, auteure. En tout, il faut compter environ une année entre la fin de l'écriture et l'arrivée du livre en librairie. Après un quiz général, la conférence se transforme en histoire lorsque Christine lit en avant-première le chapitre 1 du prochain livre. On sent une atmosphère un peu tendue dans la salle, on veut en savoir plus! Les frissons sibériens et l'imagination enveloppent la salle. «C'est sûrement le husky!», entend-on au dernier rang. On termine le tout par une séance de dédicaces et des beaux sourires. Un moment riche en culture, en lecture et en signatures. Les élèves de Suisse romande lisent. Mission accomplie!

John Utermann

## ■ Reconvilier

# La Foire de Chindon se met au vert

Lors de sa séance du 23 mai dernier, la commission de la Foire de Chindon a décidé de mettre en application les directives de la Préfecture au sujet de la vaisselle réutilisable et des installations à gaz liquéfié. Dès l'édition 2019 qui aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> et le lundi 2 septembre, l'utilisation de vaisselle à usage unique est interdite dans tout le périmètre de la manifestation, restaurateurs compris. Une structure générale visant à soutenir cet effort écologique est mise en place par la commission de la foire présidée par Ervin Grünwald.

Lors d'une séance organisée le mardi 18 juin au restaurant du Midi à Reconvilier en présence des membres de la commission de la Foire de Chindon, une information a été donnée aux sociétés exploitant une cantine ainsi qu'aux restaurateurs au

sujet des nouvelles directives édictées suite à une ordonnance cantonale en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Outre le fait de se conformer au droit cantonal, c'est prioritairement dans un esprit de bonne gestion des déchets et de protection de l'environnement que la commission de la Foire de Chindon interdit l'utilisation de vaisselle à usage unique dans tout le périmètre de la manifestation, restaurateurs compris. Grâce à l'octroi d'une dérogation, quelques exceptions sont à signaler pour l'édition 2019:

- Couteaux, fourchettes, cuillères et pailles
- Gobelets shots (contenance 4 cl) et petits contenants à sauce (mayonnaise, moutarde, etc.), support pour le gâteau au fromage
- Emballages (sachet papier) pour la vente de mets à l'emporter (frites, saucisses, hamburgers).
- Distribution du verre de l'amitié durant le cortège.

**Location et lavage de vaisselle réutilisable à disposition**

La commission de la Foire de Chindon s'est engagée à entreprendre les démarches nécessaires pour mettre à disposition des restaurateurs, commerçants et sociétés un partenaire, en l'occurrence Ecomanif, offrant la possibilité de location et lavage de vaisselle réutilisable (vaisselle consignée en matière polypropylène). Les frais qui en résultent sont à la charge des sociétés qui concluent librement un contrat avec ledit partenaire ou se munissent de leur propre vaisselle réutilisable et installation de lavage appropriée. Dans ce cas, elles devront apporter la preuve du respect des prescriptions en la matière. La vaisselle carton et les plastiques biodégradables ne sont pas classés dans les vaisselles écologiquement compostables et sont donc par conséquent prohibés.

Les nouvelles directives concernent également les installations à gaz liquéfié (grill, friteuse, cuisinière à gaz,

etc.) Bien que le gaz liquéfié ne soit pas dangereux s'il est manipulé correctement, le devoir de diligence et les dispositions légales exigent un contrôle régulier des appareils à gaz. Un contrôle de gaz lors de manifestations ne peut être réalisé que par des spécialistes dont les connaissances ont été validées par un examen. Lors de la séance du 18 juin, les participants ont reçu une offre du garage du Lion à Tavannes, seul contrôleur agréé dans le Jura bernois.

Si aucun défaut n'a été constaté lors d'un contrôle, les vignettes, dont la validité est de 1 an, sont apposées sur chaque appareil à gaz et un certificat de conseil est délivré pour chaque appareil. Le certificat de contrôle correspondant est déterminant, même si la vignette est abimée. C'est donc une Foire de Chindon 2019 résolument tournée vers l'écologie qui se profile à l'horizon. Pas de doute: tous les signaux sont au vert...

Olivier Odier